

PharmAstuce

Guide de rédaction

Description

Il s'agit de brèves capsules informatives en lien avec la pharmacothérapie et les soins pharmaceutiques. Les capsules sont rédigées et révisées bénévolement par des pharmaciens du Réseau Québécois des Pharmaciens (RQP) GMF. L'information qui s'y retrouve est succincte et fondée sur la preuve. Les capsules peuvent aborder différents sujets:

- Nouveau médicament
- Nouvelle indication
- Nouvelle mise en garde
- Nouveau guide de pratique
- Nouvelle publication scientifique
- Nouvelles pharmacologiques en rafale
- Méthodologie et analyse critique de la littérature

Une capsule sera publiée deux fois par mois sur les sites web des facultés de pharmacie de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, en plus d'être envoyée via l'info-lettre du RQP GMF.

Consignes pour les auteurs

1. Format des capsules

L'information présentée suit un format pré-établi:

1. Titre
2. Mise en contexte
3. Revue de la littérature
4. Notre avis
5. Références
6. Auteurs/réviseurs (avec diplômes)
7. Conflits d'intérêt

2. Information fondée sur la preuve

L'information présente doit s'appuyer sur des données probantes. L'auteur est responsable de s'assurer qu'il utilise des références fiables, à jour et qu'il maîtrise le contenu. Les informations provenant d'essais randomisés contrôlés doivent être priorisées. Si des résultats d'études observationnelles sont utilisés, cela devrait être mentionné. La qualité des références utilisées devrait être discutée lorsque pertinent.

3. Conflits d'intérêts réels ou potentiels

Tous les auteurs doivent rapporter tout conflit d'intérêt réel ou potentiel en lien avec un article qu'ils ont rédigé. Le comité réviseur se réserve le droit de refuser un article s'il y a apparence de conflit d'intérêt. Lorsque pertinent, les sources de financement des documents cités dans un article devraient être mentionnées.

4. Présentation de l'information scientifique

Les risques et bénéfices présentés dans un article devraient être accompagnés d'une valeur numérique afin de permettre aux lecteurs de mettre les éléments mentionnés en perspective.

- Lorsque des résultats de publications scientifiques sont utilisés, il est préférable de les rapporter en valeurs absolues. Les *nombres nécessaires pour traiter (NNT)* ou les *nombres nécessaires pour nuire (NNH)* peuvent aussi être utilisés. Les *NNT* et les *NNH* devraient être rapportés avec la population visée, l'issue évaluée et la durée de l'évaluation.
- Les valeurs relatives (*risque relatif (RR)*, *rapport de risque instantané (HR)*, *rapport de cote (OR)*) devraient être évitées, lorsque possible.
- L'utilisation des intervalles de confiance est préférée à l'utilisation des valeurs *p*. Les paramètres de l'intervalle de confiance doivent être présentés (IC95%, IC90%).
- Lorsque des noms de médicaments sont utilisés, le nom générique devrait être utilisé de façon courante. Le nom commercial devrait être évité autant que possible. Lorsqu'un nom commercial est utilisé, celui doit être suivi de MD (Marque déposée) en exposant.
- Lorsque des unités de mesures sont présentées, celles utilisées couramment au Canada devraient être utilisées.

5. Format du texte

Le texte doit respecter les consignes suivantes:

- L'article possède un titre accrocheur et explicite.

- Les articles sont d'une longueur d'une page maximum.
- La police Calibri doit être utilisée à simple interligne.
- La taille des caractères doit être 18 pour le titre, 10 pour le corps du texte et 8 pour les références.
- Le texte doit être justifié.
- Les nombres de moins de 10 doivent être écrits en lettres.
- Les termes peu spécifiques comme *fréquent*, *rare*, *commun*, etc devraient être évités lorsque possible.
- Toute abréviation doit être mentionnée au long lors de sa première utilisation dans le texte. Seules les abréviations IC pour intervalle de confiance, NNT pour *Number needed to treat* et NNH pour *Number needed to harm* peuvent être utilisées sans mention au long au préalable.
- Les pourcentages doivent être arrondis à l'unité la plus près, sans décimale.
- La virgule doit être utilisée dans les nombres décimaux.
- L'insertion d'une figure, d'un tableau ou d'une image est possible, si pertinent, avec référence.

6. Références

Les références doivent être incluses dans le texte à la fin des énoncés y faisant référence. Elles doivent être identifiées par un nombre arabe en exposant. Toutes les références utilisées dans l'article doivent se retrouver à la fin de l'article. Un maximum de 10 références par article est permis. Les références devraient être présentées selon un format abrégé incluant les trois premiers auteurs. (Exemple : Shai I, Schwarzfuchs D, Henkin Y, et coll. N Engl J Med. 2008; 359(3):229-241.).